

Introduction

- Je réside au [REDACTED], entre Rosemont et Bellechasse. Ma famille ainsi que tous les résidents de ma ruelle seront directement impactés par les travaux du poste de ventilation quelque soit son emplacement mais je suis ici ce soir pour m'opposer à l'expropriation d'une maison familiale et au projet de construction du Poste de Ventilation à un emplacement résidentiel.

Impact humain et social

- Dans la justification que vous avez partagé sous forme de .pdf en date du 28 novembre, vous n'évaluez pas l'impact humain et social de l'expropriation.
- Ce projet impose un déracinement à une famille qui a bâti sa vie ici. Il s'agit d'un sacrifice disproportionné pour la famille Ly.
- De plus, un poste de ventilation à l'entrée d'une ruelle très fréquenté aurait un impact important sur ses résidents et la vitalité de la ruelle.
- Par conséquent: le tissu social de notre quartier, construit avec les années sur des relations de voisinage solides à la création d'un milieu de vie solidaire et paisible serait affecté par l'expropriation et la construction du poste de ventilation sur ce site.

Insuffisance de la compensation

- Je suis contre l'expropriation mais je tiens à dire que la compensation proposée ne permettait pas à la famille Ly de trouver un logement équivalent dans le quartier, compte tenu de l'augmentation des prix immobiliers.
- Cette compensation aurait dû non seulement refléter la valeur marchande de la propriété, mais aussi tenir compte des impacts émotionnels et sociaux liés à cette expropriation forcée.

Alternatives viables

- Le site choisi devra être situé le plus loin possible des maisons et commerces pour minimiser les conséquences humaines. Le site de la STM au coin St-Denis et Bellechasse est l'emplacement que beaucoup de résidents souhaiteraient privilégier.
- Le terrain de la SQI, à proximité immédiate, et qui est de nouveau à l'étude représente elle aussi une option moins intrusive tout en répondant aux besoins techniques de la STM et mérite une réévaluation complète et transparente.
- Ce terrain avait d'ailleurs été recommandé par l'arrondissement en décembre 2020, comme nous le confirme par courriel, François Limoges, le maire de Rosemont la Petite Patrie. Je cite "*En décembre 2020, après avoir évalué différents sites proposés par la STM, l'arrondissement a recommandé que l'emplacement du 410, rue Bellechasse soit également étudié. Compte tenu de la présence d'équipements techniques en façade et de la proximité du poste de ventilation actuel, et dans la mesure où la démolition et l'expropriation d'un immeuble résidentiel seraient évitées, l'arrondissement a jugé que le*

terrain de la Chambre de la jeunesse minimiserait les impacts du projet pour le quartier et les ménages qui y résident.”

Conclusion

- Il est crucial de privilégier des solutions qui respectent les droits des résidents et protègent la qualité de vie et l'intégrité de notre communauté.
- Je propose de prolonger jusqu'au printemps le délai d'expropriation pour permettre la réévaluation des sites alternatifs de la SQI.
- Je demande une transparence de la part de la STM envers les citoyens dans le processus de sélection du site avec la SQI et une analyse équitable de toutes les alternatives disponibles.
- Nous sommes plusieurs voisins à avoir rempli et envoyé le formulaire de demande d'accès à l'information de la STM pour obtenir les archives des échanges de 2021 entre la STM et la SQI concernant le choix du terrain pour le Poste de Ventilation Bellechasse. Une voisine en a fait la demande le 12 novembre, donc il y a 23 jours. Éducaloi nous confirme qu'il vous reste encore 7 jours pour lui envoyer les informations qu'elle vous a demandé (20 jours + 10 jours). Mon dossier quand à moi est les # 0308.2024.379.

Caroline Robert